

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)

Séance du 05 juin 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE			L'an deux mille vingt-quatre le Cinq du Mois de Juin
DEPARTEMENT du CANTAL			
Nombre de membres			
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
23	23	23	
Date de la convocation : 17 mai 2024			
Date d'affichage : 17 mai 2024			
Vote : Pour : 23			
Contre : 0			
Abstention : 0			
			A 18 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.
			Présents : Gilles CHABRIER, Christian PICHOT-DUCLOS, Félix ROCHE, Eric TUPHE, Béatrice THOMAS, Véronique BOREL, Danielle ROLLAND, Gilbert CROS, Pierre JUILLARD, Françoise ALRIQ, Ghislaine BOUCHAR-FAYON, Roland VIDAL, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Magali CRAUSER, Pierrick ROCHE, Laurent SAIGNIE, Dimitri OCTAVIE, Alain BARRES
			Présents par procuration : Robert PISSAVY donne pouvoir à Eric TUPHE, Annie COUDERC donne pouvoir à Béatrice THOMAS, Jean BOUCHER donne pouvoir à Félix ROCHE, Flore COUTURE donne pouvoir à Véronique BOREL, Christian GRAS donne pouvoir à Danielle ROLLAND
			Absent :
			Secrétaire de Séance : Pierrick ROCHE

OBJET : Soutien au projet départemental d'expérimentation sur le territoire de Murat – Energies renouvelables

Monsieur le Maire indique que le Conseil Départemental travaille, en collaboration avec des acteurs privés, à une expérimentation prochaine sur le territoire communal.

L'objectif est la création d'une structure publique-privée permettant la production et la revente d'énergies renouvelables solaires, sur le territoire communal et alentour.

La structure permettrait d'intéresser tous les acteurs (consommateurs et producteurs) locaux à la production et à l'autoconsommation d'énergies renouvelable.

Le Conseil Départemental engagera un appel à manifestation d'intérêt au mois de septembre pour cette opération.

Les détails financiers et juridiques seront proposés dans un second temps au Conseil municipal.

Date de transmission de l'acte: 17/06/2024

Date de réception de l'AR: 17/06/2024

015-200071702-DE_061_2024-DE

A G E D I

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE ET SOUTIEN le principe de l'expérimentation en attendant les détails financiers et juridiques à approuver ultérieurement.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

Gilles CHABRIER



Cet avis de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657). Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.murat.fr

Date de transmission de l'acte: 17/06/2024
Date de reception de l'AR: 17/06/2024

015-200071702-DE_061_2024-DE
A G E D I